

## REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b> <b>Séance du mardi 6 avril 2021</b> Par suite d'une convocation en date du 25 mars 2021, les membres composant le conseil municipal se sont réunis à l'espace Pierre Brand, le 6 avril 2021 à 20h00 sous la présidence de Madame Anne-Marie Ceccon, Maire-Adjoint.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 14 <b>Délibération n°D_2021_04_06_09</b></p>	<p>Etaient présents : Mme Anne-Marie Ceccon, M. Christophe Comé, M. Julien Langloys, M. Christophe Piazzoni, Mme Pierrette Baton-Marechal, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, Mme Carole Chen, M. Laurent Esteulle, M. Jean-Philippe Gecchele, Mme Josiane Masson, Mme Cécile Pakosz, M. Norbert Regard Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.  Absente ayant donné procuration : Mme Emilie Combes à Mme Anne-Marie Ceccon Absent excusé : / Absent : /  Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Pierrette Baton-Marechal est désignée pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Budget principal - Adoption du compte administratif de l'exercice 2020**

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Ceccon, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil municipal examine le compte administratif du budget principal de l'exercice 2020 qui s'établit ainsi :

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES 707 175.78 €	RECETTES 1 012 821.97 €	EXCEDENT DE CLOTURE 305 646.19 €
--------------------------	----------------------------	-------------------------------------

RESTES A REALISER  
0.00 €

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES 607 805.16 €	RECETTES 475 155.85 €	DEFICIT DE CLOTURE 132 649.31 €
--------------------------	--------------------------	------------------------------------

RESTES A REALISER  
112 373.99 €

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité et à mains levées le compte administratif du budget primitif 2020.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire  Compte tenu de sa télétransmission le : 8 avril 2021  Et de la publication le : <b>09 AVR. 2021</b></p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.  Fait à Contamine Sarzin, le <b>09 AVR. 2021</b>  Le Maire-Adjoint,  Anne-Marie CECCON</p>
---	---

